

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 juin 2023

mis en ligne le 26/06/2023

CM20230619-05

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs et des emplois

Monsieur le Maire expose :

- Vu le Code Général de la Fonction Publique,
- Vu le Décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- Vu le Décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
- Vu le Décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,
- Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
- Vu le Décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
- Vu le Décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,
- Vu le Décret n° 2014-923 du 18 août 2014 portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,
- Vu le Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- Vu les crédits de personnels inscrits au budget en cours,
- Vu le tableau des emplois et des effectifs,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en sa séance du 25 mai 2023,

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification, de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste et de modification de cadre d'emploi ou de grade ouvert pour l'emploi concerné.

Monsieur le Maire PROPOSE de modifier le tableau des effectifs et des emplois de la commune en procédant aux modifications suivantes :

Modification du tableau des emplois et effectifs suite à mouvements de personnels

Ces modifications prennent acte des modifications de grades, suite à recrutement. Ces modifications n'entraînent pas d'évolution dans le volume des effectifs de la Ville.

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 19 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le six, le huit et le treize juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, M. Mickaël MAQUAIRE, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, M. Arnaud BERAST, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Katia BACON, Mme Emily GROPPi, M. Mustafa GOKTEKIN, Mme Brigitte MOULIN, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickael BEAUJARD, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Marie-Jo GUIGNARD DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Katia BACON	à	M. Jean-Claude TERRIER
Mme Emily GROPPi	à	M. Jean-Pierre FAVRAT
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
Mme Laurence BOURGEOIS	à	Mme Véronique VULLIEZ
M. Mickael BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
M. Jean-Baptiste BAUD	à	Mme PARRA D'ANDERT
Mme Marie-Jo GUIGNARD DETRUCHE	à	M. Thomas BARNET

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Michel ELLENA.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Service	Fonction	Catégorie d'emploi	Grade actuel	Nouvelle catégorie d'emploi	Nouveau Grade	Temps de travail
Service Education Jeunesse	Responsable du service	A	Attaché territorial	B	Animateur principal 1 ^{ère} classe	TC
Service Education Jeunesse	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif	TC
Service Environnement	Responsable de la propreté urbaine	C	Agent de maîtrise principal	C	Agent de maîtrise	TC
Service Petite Enfance	Responsable du service	A	Conseiller supérieur socioéducatif	A	Puéricultrice	TC
Service Police Municipale	Agent de police municipale	C	Gardien-brigadier	C	Brigadier-Chef principal	TC

Il convient de plus de modifier les modalités de contrat et de recrutement relatif à l'emploi d'animateur en accueils périscolaires :

Service	Fonction	Catégorie d'emploi	Grade	Statut précédent	Nouveau statut	Temps de travail
Service Education Jeunesse	Animateur Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDI	Titulaire ou contractuel	TNC 8h07
Service Education Jeunesse	Animateur Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDI	Titulaire ou contractuel	TNC 16h09

Créations de postes

Service	Emploi	Catégorie d'emploi	Statut	Grade	Temps de travail
Service des Sports et de la Vie Associative	Agent d'accueil	C	Contractuel ou titulaire	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	TC
Service des Sports et de la Vie Associative	Assistante administrative	C	Contractuel ou titulaire	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	TNC 17h30
Service Voirie	Adjoint au responsable Voirie	A	Contractuel ou titulaire	Cadre d'emplois des ingénieurs	TC

Service Urbanisme	Adjoint au responsable Urbanisme	A	Contractuel ou titulaire	Cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés	TC
-------------------	----------------------------------	---	--------------------------	--	----

Ajustement de temps de travail à compter du 1^{er} septembre 2023

Ce tableau acte de la modification du temps de travail des animateurs des accueils péri et extrascolaires.

Service	Fonction	Catégorie d'emploi	Statut	Grade	Temps de travail actuel	Nouveau temps de travail
Service Education Jeunesse	1 animateur jeunesse	C	CDI	Adjoint d'animation	TNC 14h25	TNC 14h07
Service Education Jeunesse	17 animateurs jeunesse	C	CDI CDD TIT	Adjoint d'animation	TNC 13h03	TNC 14h07
Service Education Jeunesse	6 animateurs jeunesse	C	CDI CDD TIT	Adjoint d'animation	TNC 16h09	TNC 17h16
Service Education Jeunesse	9 animateurs jeunesse	C	CDI CDD TIT	Adjoint d'animation	TNC 5h	TNC 6h37

Avancement de grade et promotion interne au titre de l'année 2023 (Ville de Thonon-Les-Bains)

Service	Fonction	Catégorie d'emploi	Grade actuel	Nouvelle catégorie d'emploi	Nouveau Grade	Temps de travail
Sports et Vie Associative	Accueil, secrétariat et comptabilité de la plage municipale	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	TC
Direction des Ressources Humaines	Gestionnaire paie	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	TC
Médiathèque	Agent de médiathèque	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	TC
Finances	Gestionnaire des finances	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	TC

Education	Gestionnaire des personnels des écoles	C	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC
Bâtiments	Responsable pôle administratif et financier	C	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC
Accueil Hôtel de Ville	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC
Voirie	Secrétaire comptable	C	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC
Voirie	Secrétaire administrative	C	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC
Magasin Parc Auto	Magasinier responsable	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	TC
Bâtiments	Agent polyvalent	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	TC
Environnement	Entretien jets d'eau et fontaines	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	TC
Parcs et Jardins	Jardinier	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	TC
Voirie	Electricien	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	TC
Voirie	Chargé d'opérations de signalisation	C	Adjoint technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	TC
Parcs et Jardins	2 postes de jardiniers	C	Adjoint technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	TC
Hôtel de Ville	Vaguemestre	C	Adjoint technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	TC
Education	Concierge des écoles	C	Adjoint technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	TC

Parcs et jardins	Responsable de la production végétale	C	Agent de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	TC
Multi-accueil Petits Pas Pillon	Agent en charge des jeunes enfants	C	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	TC
Multi-accueil Lémantine	Agent en charge des jeunes enfants	C	Agent social	C	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	TC
Education	ATSEM	C	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	TC
Police Municipale	Agent de brigade de jour	C	Gardien-brigadier	C	Brigadier-chef principal	TC
Voirie	Responsable travaux neufs et maintenance	B	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	TC
Police Municipale	Directeur	B	Chef de service de PM	B	Chef de service de PM de 2 ^{ème} classe	TC
Police Municipale	Responsable adjoint	B	Chef de service de PM	B	Chef de service de PM de 2 ^{ème} classe	TC
Direction des Ressources Humaines	Responsable formation	A	Attaché	A	Attaché principal	TC
Multi-accueil Lémantine	Educatrice de Jeunes Enfants	A	Educatrice de Jeunes Enfants	A	Educatrice de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	TC
Parcs et Jardins	Chef d'équipe	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent de maîtrise	TC
Bâtiments	Agent polyvalent	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent de maîtrise	TC
Bâtiments	Serrurier métallier	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent de maîtrise	TC
Environnement	2 Agents de propreté urbaine	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent de maîtrise	TC
Voirie	Agent polyvalent	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent de maîtrise	TC

Education	Concierge des écoles	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent de maîtrise	TC
Gestion du domaine communal	Secrétariat et assistance du service	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	B	Rédacteur	TC
Environnement	Responsable propreté urbaine	C	Agent de maîtrise	B	Technicien	TC
Médiathèque	Agent de médiathèque	C	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	TC

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

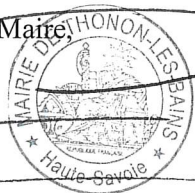
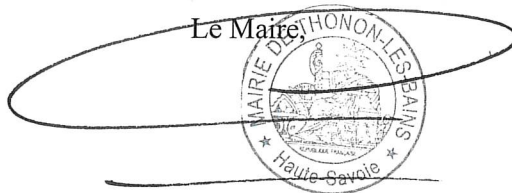
- D'APPROUVER les modifications du tableau des effectifs et des emplois

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 29 pour et 6 abstentions (Madame PARRA D'ANDERT, Madame PARRA D'ANDERT porteur du pouvoir de Monsieur J.B. BAUD, Monsieur BARNET, Monsieur BARNET porteur du pouvoir de Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Madame BAUD ROCHE, Monsieur ESCOFFIER), la proposition présentée.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



Michel ELLENA

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.